



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Vingt-neuvième session

Abidjan (Côte d'Ivoire), 4-8 avril 2016

Conclusions de la réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne

Résumé

Face au défi croissant que représente le renforcement d'une production alimentaire durable dans un contexte de dégradation de l'environnement, l'agroécologie peut contribuer à éliminer la faim et l'extrême pauvreté, et faciliter la transition vers des systèmes alimentaires plus productifs, plus durables et plus inclusifs.

Pour mieux appréhender le rôle que l'agroécologie peut jouer dans l'élimination de la faim et de la malnutrition, la FAO a organisé un Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition¹ en septembre 2014, à Rome (Italie). Le symposium a rassemblé 400 chercheurs, responsables de politiques, organisations d'agriculteurs, ainsi que des représentants du secteur privé et d'ONG.

Suite aux recommandations de ce symposium, trois réunions régionales ont été organisées en 2015, une en Afrique subsaharienne, une en Asie et Pacifique et une en Amérique latine et Caraïbes, dans le but de faciliter un dialogue sur l'agroécologie, ses avantages, ses enjeux et ses opportunités, en se concentrant sur les niveaux national et régional.

La réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne s'est tenue les 5 et 6 novembre 2015 à Dakar (Sénégal). Près de 300 délégués représentant des gouvernements, des producteurs et des groupements sociaux, le secteur privé, le monde universitaire et des instituts de recherche agronomique, la société civile, la FAO, les peuples autochtones et les communautés locales ont eu une occasion unique de mettre en évidence les meilleures pratiques agroécologiques dans la

¹ Le rapport final du Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i4327e.pdf>

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



région, d'examiner les problèmes que pose l'adoption des pratiques agroécologiques et de présenter des stratégies élaborées par des États africains et non-africains.

Les conclusions des réunions internationales et régionales ont mis en évidence le rôle clé que l'agroécologie peut jouer en facilitant la transition vers des systèmes alimentaires plus productifs, durables et inclusifs.

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

Reconnaissant que les initiatives et les pratiques agroécologiques jouent des rôles divers et importants, tels que la réduction de la pauvreté rurale, l'élimination de la faim et de la malnutrition, la mise en place d'une agriculture et d'un développement durables, l'amélioration de la capacité d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, et l'utilisation croissante des connaissances traditionnelles des communautés locales et des populations autochtones, les participants à la réunion ont formulé plusieurs recommandations relatives à divers secteurs. À cet égard, la FAO peut poursuivre sa collaboration avec les États Membres dans le but de mettre à profit les bienfaits de l'agroécologie, non seulement au niveau mondial, mais aussi et plus particulièrement aux niveaux régional et local.

Il peut être très utile de mieux comprendre comment les différents pays travaillent sur cette approche, et comment celle-ci peut permettre de lutter contre la faim et la malnutrition, de faire face au changement climatique, d'améliorer l'état de l'environnement, et d'accroître le bien-être social. À ce propos, la coopération et les échanges entre les pays et les régions – en particulier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire – peuvent jouer un rôle majeur.

Les participants à la Conférence régionale sont invités à prendre en compte les conclusions de la réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne, en particulier les recommandations formulées par les participants, telles qu'elles sont présentées en détail en **annexe 1**.

I. Généralités

1. Le système alimentaire mondial est à la croisée des chemins. Les nouveaux objectifs de développement durable indiquent que l'agriculture doit contribuer à éliminer la faim et la malnutrition de manière durable d'un point de vue social, économique et environnemental. Dans ce contexte difficile, les systèmes alimentaires agroécologiques peuvent fournir de multiples avantages, notamment l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la préservation et la conservation de l'intégrité des écosystèmes, la fourniture de moyens de subsistance durables aux petits exploitants et aux agriculteurs familiaux et le renforcement de la capacité d'adaptation au changement climatique. L'agroécologie propose des principes et des processus qui doivent être adaptés aux conditions locales. Le rôle de l'agroécologie dans la durabilité sociale, économique et environnementale est présenté en détail en **annexe II**.

2. Pour mieux appréhender le rôle que l'agroécologie peut jouer dans l'élimination de la faim et de la malnutrition, la FAO a organisé un Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition en septembre 2014, à Rome (Italie). Le symposium a réuni 400 chercheurs, producteurs d'aliments, hauts responsables gouvernementaux, responsables de politiques, associations de producteurs agricoles ainsi que des représentants du secteur privé et d'ONG.

3. Suite aux recommandations de ce symposium, trois réunions régionales ont été organisées en 2015, une en Afrique subsaharienne, une en Asie et Pacifique et une en Amérique latine et Caraïbes, dans le but de faciliter un dialogue sur l'agroécologie, ses avantages, ses enjeux et ses opportunités, en se concentrant sur les niveaux national et régional. Ces initiatives montrent qu'un travail efficace sur l'agroécologie doit être fondé sur les réalités régionales et locales et sur les conditions économiques, sociales et environnementales.

4. La première réunion régionale de la FAO sur l'agroécologie s'est tenue du 24 au 26 juin 2015 à Brasilia (Brésil), en Amérique latine et Caraïbes, et a rassemblé plus de 130 participants venus de 14 pays et représentant des gouvernements, la société civile, des organisations régionales, le monde universitaire et des institutions de recherche.

5. Une consultation multipartite sur l'agroécologie pour l'Asie et le Pacifique² a eu lieu du 24 au 26 novembre 2015 à Bangkok (Thaïlande), rassemblant plus de 150 participants, dont des représentants de gouvernements, d'organismes du système des Nations Unies, d'organisations de la société civile, d'OING, d'ONG, du monde universitaire, d'établissements de recherche et développement, du secteur privé et d'associations d'exploitants agricoles.

6. Une réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne a eu lieu les 5 et 6 novembre 2015 à Dakar (Sénégal). Près de 300 représentants de gouvernements, de groupements de producteurs et de groupements sociaux, du secteur privé, du monde universitaire et d'instituts de recherche agronomique, de la société civile, de la FAO, des peuples autochtones et des communautés locales ont participé à cette réunion, qui a été accueillie par le Gouvernement de la République du Sénégal. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre sénégalais de l'agriculture et de l'équipement rural.

7. Tout au long de la réunion, la FAO s'est employée à faciliter les débats et à encourager la collaboration entre les différents acteurs afin de faire progresser les travaux scientifiques, les connaissances, les politiques publiques, les programmes et les pratiques concernant l'agroécologie, et de renforcer la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national et régional. La FAO contribue au renforcement des nombreuses connaissances scientifiques qui existent déjà sur les approches agroécologiques dans l'agriculture. Les actes du Symposium international de la FAO sur l'agroécologie

² Pour de plus amples informations, voir: www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1262/

pour la sécurité alimentaire et la nutrition³ sont une première étape importante dans cette direction. Il sera important de continuer à renforcer la diffusion des connaissances scientifiques et des données d'expérience afin de faire progresser l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier pour traiter certains des problèmes clés identifiés lors du Symposium international et des réunions régionales.

II. Agroécologie en Afrique: conclusions de la réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne

L'agroécologie en Afrique

8. L'agroécologie, qui se fonde sur l'adaptation de l'agriculture aux conditions et aux cycles naturels, ainsi qu'aux besoins locaux, est pratiquée par les agriculteurs et les éleveurs africains depuis des millénaires. Même si le terme «agroécologie» n'est pas toujours explicitement utilisé, de nombreuses actions et initiatives dans toute la région de l'Afrique subsaharienne reposent sur des principes agroécologiques.

9. L'approche globale de l'agroécologie, qui consiste à intégrer les connaissances et les compétences des communautés agricoles du monde entier dans des travaux de recherche de pointe dans les domaines de la sociologie, de l'économie, de l'agronomie et de l'écologie, peut servir de base à des systèmes alimentaires efficaces, à assise démocratique, qui permettent d'améliorer la santé et les moyens de subsistance des petits agriculteurs, des exploitants familiaux et des communautés rurales, et fournissent des avantages sur le plan de l'environnement.

10. À cet égard, les gouvernements africains se sont engagés à favoriser le développement rural durable et à accroître leurs investissements dans l'agriculture afin d'améliorer les moyens d'existence et le bien-être des populations rurales, ce qui a créé une dynamique dans laquelle l'agroécologie a un rôle à jouer.

11. En février 2015, des représentants d'associations de producteurs et de groupements sociaux se sont réunis au Centre de formation de Nyéléni à Sélingué (Mali), et ont élaboré la Déclaration de Nyéléni sur l'agroécologie, qui énonce le point de vue de la société civile sur l'agroécologie.

Réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique

12. Les 5 et 6 novembre 2015, plus de 300 représentants de gouvernements, de la société civile, d'institutions de recherche et du secteur privé ont participé à la réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne, qui a été accueillie par le Gouvernement de la République du Sénégal. Cette réunion a été organisée conjointement par le Gouvernement sénégalais et la FAO à Dakar, et la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre sénégalais de l'agriculture et de l'équipement rural. La réunion s'est inscrite dans le prolongement du Symposium international de la FAO sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui s'est déroulé en septembre 2014, et de la réunion régionale de la FAO sur l'agroécologie en Amérique latine et Caraïbes.

³ <http://www.fao.org/3/a-i4729e.pdf>

13. La réunion avait pour but de faire le point sur les pratiques agroécologiques en Afrique, de recenser les obstacles, les possibilités et les attentes des parties prenantes, et de contribuer à la dynamique du développement agroécologique en favorisant le partage d'expériences et en mettant en évidence et en renforçant les leviers existants.

14. Les participants ont examiné des pratiques et initiatives agroécologiques qui ont été considérées comme un moyen de parvenir à une agriculture et un développement durables, de réduire la malnutrition, la faim et la pauvreté rurale et d'accroître la capacité d'adaptation de l'agriculture. Ils ont également considéré que l'agroécologie pouvait ouvrir des perspectives aux jeunes ruraux et contribuer à ralentir l'exode rural qui se produit actuellement en Afrique subsaharienne.

15. La réunion a fourni aux principales parties prenantes une occasion unique de mettre en évidence, en un seul lieu, les meilleures pratiques agroécologiques utilisées dans la région, d'examiner les problèmes posés par l'adoption de pratiques agroécologiques, et de présenter des stratégies élaborées par des États africains et non africains.

16. La réunion a donné lieu à des débats autour de quatre thèmes principaux:

- L'agroécologie, une solution pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de la transition agricole en Afrique;
- L'agroécologie et la mise en valeur des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique;
- L'agroécologie: innovation sociale, moyens d'existence et technologies;
- Les politiques publiques (y compris les cadres juridiques et institutionnels) en faveur de l'agroécologie.

A. Annexe 1: Recommandations des participants à la réunion régionale sur l'agroécologie en Afrique subsaharienne

Recommandations issues des délibérations qui ont eu lieu lors des quatre tables rondes sur les thèmes suivants:

- L'agroécologie, une solution pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de la transition agricole en Afrique;
- Les politiques publiques (y compris les cadres juridiques et institutionnels) en faveur de l'agroécologie;
- L'agroécologie: innovation sociale, moyens d'existence et technologies;
- L'agroécologie et la valorisation des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique.

Des orateurs et des représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur de la recherche et du secteur privé ont formulé les recommandations suivantes sur la place de l'agroécologie en Afrique subsaharienne:

A. Les gouvernements et les responsables des politiques, les donateurs et les partenaires techniques, avec l'appui d'organisations intergouvernementales, notamment la FAO, devraient:

- i) veiller à ce que les producteurs, surtout les jeunes, les femmes et les peuples autochtones, aient accès aux ressources naturelles, notamment les terres, l'eau et la biodiversité, en mettant en place des procédures simples pour faciliter l'acquisition de terres et l'octroi de titres fonciers et garantir la propriété foncière. Il faudrait, dans ce contexte, mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts;
- ii) intégrer l'agroécologie dans les politiques et programmes agricoles nationaux et régionaux, y compris dans les communautés économiques régionales, et intégrer les pêches, les forêts et l'élevage au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Une plateforme d'innovation sur l'agroécologie devrait être élaborée dans le cadre du PDDAA;
- iii) créer des plateformes pour collecter et échanger les expériences acquises et les innovations développées dans le domaine de l'agroécologie, sur l'ensemble du continent africain et au niveau national;
- iv) mettre en place des outils qui permettent notamment d'examiner, et d'aménager en faveur de l'agroécologie, les systèmes actuels de subventions agricoles ainsi que les politiques commerciales et d'investissement, et qui permettent d'apporter un financement suffisant aux politiques et aux lois encourageant l'agroécologie, notamment les travaux de recherche dans ce domaine;
- v) lancer des projets pilotes au niveau territorial, par exemple la création de territoires agroécologiques;
- vi) élaborer et mettre en œuvre des politiques de passation de marchés publics qui favorisent la production agroécologique et la production alimentaire locale, et intensifier la coopération Sud-Sud en matière d'agroécologie;
- vii) intégrer l'agroécologie dans les systèmes nationaux de recherche et dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur, au niveau des programmes pédagogiques dans les centres de formation formels et informels conçus pour les producteurs, notamment les écoles pratiques d'agriculture, les fermes scolaires, les formations pour les agriculteurs et les jardins scolaires;
- viii) mettre en place et financer un fonds africain pour le développement de l'agroécologie;

- ix) intégrer les connaissances issues de pratiques agricoles en milieu naturel dans le système éducatif afin de renforcer le rôle de l'agroécologie dans le processus économique;
- x) encourager le développement de systèmes semenciers qui apportent des solutions aux problèmes de disponibilité, d'accès et de propriété, y compris les systèmes de semences communautaires, les connaissances autochtones et les services de vulgarisation;
- xi) mieux faire connaître la valeur nutritive des produits agroécologiques;
- xii) protéger la diversité des semences produites par des paysans locaux contre toute forme d'influence extérieure préjudiciable;
- xiii) inciter les acteurs du secteur privé local à adopter les principes de l'agroécologie;
- xiv) formuler des plans nationaux volontaristes en faveur de modes d'exploitation des terres qui favorisent l'agroécologie;
- xv) développer l'agroécologie indépendamment de l'agriculture intelligente face au climat, et proposer à la COP21 (Conférence des Parties à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) qu'un protocole international pour l'agroécologie soit mis en place et adopté par les gouvernements nationaux.

B. Le milieu universitaire et la communauté des chercheurs devraient:

- i) renforcer les connaissances locales existantes, les recherches menées sous l'impulsion des agriculteurs ainsi que les réseaux de recherche collaborative avec les agriculteurs, en mettant l'accent sur la production conjointe de connaissances et la recherche participative;
- ii) élaborer et renforcer le corpus de connaissances scientifiques sur l'agroécologie, recueillir des données sur ce domaine et mieux les diffuser afin de disposer d'éléments probants facilitant la prise de décision;
- iii) investir davantage dans la recherche agroécologique appliquée en mettant l'accent sur la sélection des variétés et des races directement à l'exploitation, ainsi que sur les sciences humaines et sociales appliquées à l'agroécologie;
- iv) recenser les espèces, y compris le bétail et les arbres, adaptées aux changements climatiques.

C. Les organisations de la société civile devraient:

- i) développer des réseaux et mobiliser les parties prenantes pour créer des économies solidaires qui favorisent l'agroécologie;
- ii) encourager les producteurs et les organisations de la société civile à continuer à promouvoir des pratiques agroécologiques dans les communautés rurales et les secteurs périurbains.

D. Les institutions à tous les niveaux, les communautés et les secteurs devraient:

- i) promouvoir des pratiques et des systèmes innovants, développés en partant de la base et sous l'impulsion des agriculteurs, afin d'améliorer le rôle fondamental de l'agroécologie dans la conservation de la biodiversité, et de diffuser plus largement les innovations;
- ii) prendre en compte les chaînes de valeur et le développement des marchés dans les innovations afin de rendre l'agroécologie plus attrayante, en particulier pour les jeunes.

E. Les participants:

- i) ont demandé au Gouvernement sénégalais et au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique de présenter des informations à la prochaine session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique sur la suite donnée à ces recommandations;
- ii) ont invité les organisations à s'engager à mettre en œuvre une ou plusieurs de ces recommandations;
- iii) ont été invités à s'engager à intégrer ces recommandations dans leurs organisations respectives.

B. Annexe II: Le rôle de l'agroécologie dans le monde et en Afrique

Dans un contexte de changement climatique et de croissance de la population mondiale (qui devrait atteindre 9 milliards d'individus en 2050), produire des aliments sains et nutritifs de manière durable est un défi de plus en plus difficile à relever. Il est donc nécessaire de mettre en place des systèmes alimentaires plus durables, qui produisent plus tout en réduisant les coûts sociaux, économiques et environnementaux. L'agroécologie est une des voies possibles pour atteindre cet objectif.

S'appuyant sur les réunions internationales et régionales animées par la FAO et sur les connaissances qui ont pu être partagées et créées dans ce cadre, les participants ont recensé les principaux avantages, faiblesses et perspectives de l'agroécologie, tels que décrits ci-après.

«L'agroécologie est l'étude intégrative de l'écologie du système alimentaire dans sa globalité, et embrasse les dimensions écologiques, économiques et sociales». C'est une approche fondamentale qui permet d'avancer vers des systèmes alimentaires durables, dont les pratiques, la recherche et les politiques se sont intensifiées à travers le monde au cours de la dernière décennie.

L'agroécologie repose sur les trois piliers du développement durable, définis dans le cadre de la vision commune de la FAO sur une alimentation et une agriculture durables. En mettant l'accent sur la durabilité économique, sociale et écologique, les pays peuvent accroître leur production alimentaire tout en protégeant l'environnement et en favorisant l'inclusion sociale.

L'agroécologie joue un rôle majeur dans la promotion de la sécurité alimentaire et la garantie du droit fondamental à une alimentation suffisante. Un examen de 154 comparaisons entre les pratiques agroécologiques et les pratiques conventionnelles indique que l'agroécologie peut améliorer les rendements et la rentabilité des exploitations. L'agroécologie peut ainsi jouer un rôle crucial pour garantir la sécurité alimentaire, améliorer l'équité et lutter contre la pauvreté.

L'agroécologie garantit la sécurité nutritionnelle et la diversification des régimes alimentaires. Les systèmes alimentaires agroécologiques sont aptes à fournir des aliments nutritifs et sains de haute qualité de façon culturellement appropriée, car ils favorisent les habitudes alimentaires locales et les connaissances traditionnelles.

L'agroécologie peut contribuer à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique. En renforçant le potentiel des systèmes alimentaires à stocker le carbone et à réduire la production de gaz à effet de serre, l'agroécologie facilite l'adaptation de l'homme au réchauffement climatique tout en renforçant la résilience des systèmes agricoles.

L'agriculture familiale et l'agroécologie participent ensemble à l'instauration d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable sur le terrain. L'agriculture familiale, sur laquelle repose l'agroécologie, concerne au moins 500 millions d'exploitations familiales dans le monde. Les populations autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux sont les principaux détenteurs du savoir agroécologique car ils sont au centre des systèmes alimentaires agroécologiques. L'agroécologie peut proposer des solutions concrètes aux gouvernements qui souhaitent promouvoir un virage vers des systèmes alimentaires durables lorsque les conditions favorables requises sont réunies.

L'agroécologie peut générer une dynamique territoriale et sociale créatrice d'opportunités pour les jeunes ruraux et met en valeur la place des femmes dans l'agriculture. Elle favorise des pratiques qui permettent aux jeunes de perpétuer la régénération permanente des connaissances, des valeurs, de la vision et de l'initiative, qui sont essentielles pour progresser vers des systèmes alimentaires plus durables. De même, l'agroécologie reconnaît le rôle central que jouent les femmes dans l'établissement des bases sociales et de connaissances permettant l'évolution vers des systèmes alimentaires durables, et favorise une sécurité de revenu et une autonomisation tenant compte de la parité hommes-femmes.

L'agroécologie prévient la pollution et la dégradation de l'environnement. En minimisant l'utilisation de substances toxiques ou néfastes, elle réduit les effets négatifs de l'agriculture sur les écosystèmes, et garantit une production alimentaire durable. Les principaux avantages de l'agroécologie pour l'environnement sont les suivants:

- elle maintient la bonne santé écologique du sol en prévenant son érosion et en préservant et en renforçant sa fertilité;
- elle prévient la pollution des eaux de surface et souterraines, en permettant aux aquifères de se recharger et de répondre aux besoins en eau de l'environnement et des communautés;
- elle restaure les services écosystémiques et favorise la biodiversité en enravant sa diminution.

L'agroécologie réduit les pertes et le gaspillage alimentaires. En s'appuyant principalement sur les ressources internes à l'écosystème agricole et en remplaçant les intrants externes par le recyclage des éléments nutritifs, elle favorise les systèmes agricoles intégrés et respectueux des ressources. En outre, elle offre la possibilité de raccourcir la chaîne de valeur et de réduire le gaspillage alimentaire.

L'agroécologie fournit des solutions locales adaptées aux besoins locaux. En créant des liens étroits entre les petits producteurs vivriers locaux, les économies locales et les marchés, elle assure aux agriculteurs de meilleures conditions de vie. L'agroécologie associe pratiques traditionnelles locales, connaissances scientifiques et technologies innovantes, et permet la mise en place de systèmes agricoles locaux adaptatifs et de solutions spécifiques à chaque contexte.

Un environnement politique porteur est indispensable pour permettre la transition vers des systèmes alimentaires plus durables. Les populations autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux peuvent vaincre la faim et la malnutrition tout en renforçant la résilience au changement climatique de manière durable grâce à des systèmes alimentaires agroécologiques soutenus par des politiques favorables, une législation adaptée, des investissements, le partage des connaissances, la recherche et l'innovation.